

SENAT

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)
Séance du samedi 20 juin
Présidence de M. L. ROTHE
La séance est ouverte à 3 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)
Séance du samedi 20 juin 1885
Présidence de M. PHILIPPEAUX, vice-président.
La séance est ouverte à deux heures.

L'amendement de M. Jolibois, parce que cet amendement est inconstitutionnel. En effet, d'après la Constitution, les lois adoptées successivement par la Chambre et le Sénat, dans des termes identiques, sont définitivement votées et doivent être promulguées par le Président de la République dans le délai de trois mois.

BULLETIN ECONOMIQUE

DUNKERQUE ET LA PLATA. — M. Albert Mine, consul de la République argentine à Dunkerque, vient de publier un tableau du mouvement commercial du port de Dunkerque avec le pays qu'il représente, pendant les années 1881 à 1884.

TOURCOING

Les Croix-Sicks. — Lundi 22 juin, à huit heures précises, dans la salle des fêtes de l'Étoile-Ville, aura lieu le grand concert d'abonnement offert à ses membres protecteurs et honoraires par la société des Orphéistes (Croix-Sicks) au profit de la construction de l'église de la paroisse de Saint-Christophe.

CHRONIQUE LOCALE

Commission municipale. — Les membres des Ire et 2e commissions se réuniront à l'hôtel de ville, le 23 juin, à 6 heures du soir.
Roubaix. — Ecole communale de la rue Ste-Elisabeth. — Construction d'une galerie centrale.

PAS-DE-CALAIS

Carvin. — Le sieur Renard, notaire en cette ville, vient de rendre la suite, en laissant un déficit de cent-mille francs, si l'on en croit la rumeur publique.

NORD

Par arrêté du ministre de l'Agriculture, sont nommés membres du jury du concours international d'animaux reproducteurs (espèces chevaline, porcine, ovine, caprine, canine, feline, etc.) M. Dambourcq-Legrand, propriétaire-éleveur à Wisnes (Pas-de-Calais).

LILLE

Le général Cornat. — Le bruit s'est répandu que notre concitoyen, le général Cornat, commandant du 18e corps, était gravement malade. La nouvelle est fautive.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 20 juin
Présidence de M. PARETT.
Auguste Jonville, horloger à Cyoing, possible une pature dont les clôtures sont en très mauvais état.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un Obi Solennel du Mois de Ire classe sera célébré à l'église de Croix, le lundi 22 juin 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DUCLOUX, époux de Madame Joséphine DUCLOUX, décédé le 22 juin 1885, à l'âge de 70 ans.

RECEUTEMENT DE L'ARMÉE

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée. L'article 73, propose un amendement tendant à ce que les contingents des colonies soient envoyés en France ou en Algérie pour y faire leur service militaire.

MILITAIRES EN RETRAITE

La proposition de M. Georges Roche, accordant le bénéfice des tarifs annexés aux lois de 1881-1883 à tous les militaires en retraite est prise en considération.

RECEUTEMENT DE L'ARMÉE

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée. L'article 73, propose un amendement tendant à ce que les contingents des colonies soient envoyés en France ou en Algérie pour y faire leur service militaire.

MILITAIRES EN RETRAITE

La proposition de M. Georges Roche, accordant le bénéfice des tarifs annexés aux lois de 1881-1883 à tous les militaires en retraite est prise en considération.

RECEUTEMENT DE L'ARMÉE

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée. L'article 73, propose un amendement tendant à ce que les contingents des colonies soient envoyés en France ou en Algérie pour y faire leur service militaire.

MILITAIRES EN RETRAITE

La proposition de M. Georges Roche, accordant le bénéfice des tarifs annexés aux lois de 1881-1883 à tous les militaires en retraite est prise en considération.

FEUILLETON DU 22 JUIN — (N° 7).

LA DOT DE FÉLICIE

pas, de quoi aurait-il eu le droit de se plaindre? Aussines plaignait-il pas, et, le 4^{me} mai, lorsque, cravaté de blanc, vêtu de noir, ganté de blanc, il descendit les cinq marches du perron, blanchi le bras à son fils, et se pencha vers sa fiancée, avec l'intention bien arrêtée de souffler dans son instrument aussi fort que le lui permettraient ses poumons.

était la cause première; et, moins pour rompre définitivement avec ce passé désagréable que pour faire honneur à son supérieur hiérarchique et à sa famille. Il avait décroché son sergent, et se tenait debout, dans une attitude de courtoisie, avec l'intention bien arrêtée de souffler dans son instrument aussi fort que le lui permettraient ses poumons.

Cabirou, très déconforté, passa dans la sacristie, ôta son surplis et s'en fut chez lui, pour arracher à son instrument le secret de ses divagations musicales. La messe continua, pendant ce temps, et s'acheva sans encombre. Après une courte, mais bonne allocution du brave desservant de Pézarches, chacun reprit son ordre de bataille, et le cortège, mis en belle humeur par l'espérance d'un piquant déjeuner, reprit le chemin du logis. M. Rigodin tenait la tête, comme au départ. Il venait de franchir le seuil de l'église, quand Cabirou se précipita au-devant de lui en criant: — Monsieur le maire! monsieur le maire!

— Le plan des Petits-Prés! — Hein! qui dites-vous? s'écria en bondissant M. Rigodin. Le plan de la taille? — Oui, monsieur! je l'avais caché là, le soir où le misérable Sylvain Pacaud... — Vite! vite! une brochette!... une pioche!... dit le maire.

— Ah! la belle journée! comme le ciel était bleu, l'air pur et comme on respirait! — Loreque, à son arrivée, M. Rigodin fut assailli de questions et d'exclamations: — Où venez-vous? — Il fit mettre le coffre au milieu de la chambre, le fit ouvrir soigneusement et remit à Loreque cent mille francs qu'il économisait sur l'affaire Lebon. Mais Félicie ne songea pas même à en faire la remarque; elle était trop heureuse pour offrir sa joie.

— Où venez-vous? — Il fit mettre le coffre au milieu de la chambre, le fit ouvrir soigneusement et remit à Loreque cent mille francs qu'il économisait sur l'affaire Lebon. Mais Félicie ne songea pas même à en faire la remarque; elle était trop heureuse pour offrir sa joie.